

Image not found or type unknown



Eviter statut de Formation à distance

Par **zizou791**, le **19/01/2016 à 00:17**

Bonjour, rnrnVoici ma question : peut-on créer une société qui propose des cours en ligne sans être obligé de se déclarer comme étant un établissement de formation à distance et ainsi éviter toute les démarches administratives de ce statuts ?rnrnMerci infiniment,rnrnCordialement.